



POLES ESPOIRS MIDI-PYRENEES DE HANDBALL MASCULIN ET FEMININ

PRESENTATION GENERALE

Une passerelle vers le haut niveau

Les Pôles Espoir Handball garçons et filles s'inscrivent dans la filière d'accession au Haut Niveau. Le recrutement s'effectue sur concours d'entrée, ouvert cette année aux jeunes né(e)s en 1993-1994-1995-1996.

Les 2 structures, qui ne fonctionnent qu'en période scolaire, constituent les supports privilégiés de la région Midi-Pyrénées pour permettre aux jeunes handballeurs(ses) de concilier formations scolaire et sportive grâce à des horaires aménagés. Elles sont financées par le Ministère des Sports, la Fédération Française de Handball et la Ligue Midi-Pyrénées et mettent l'élève-athlète au centre du projet.



Des aménagements pour réussir le double projet

C'est pourquoi sont regroupés en un rayon de 500 mètres, deux établissements scolaires, les sites d'entraînements et l'internat. La condition de base pour mener à bien le double projet scolaire et sportif est la volonté de réussir simultanément dans les deux domaines. L'objectif de l'encadrement consiste à mettre tout en œuvre pour que ces deux composantes soient optimisées, en suivant individuellement chaque élève-athlète et en respectant l'épanouissement de chacun.

Les conditions de maintien dans la structure

Chaque année en structure, et en particulier la première, constitue une année probatoire à l'issue de laquelle le constat doit être fait par toutes les parties prenantes que l'élève-athlète est à même de mener à bien le double projet scolaire et sportif. Dans le cas contraire il réintègre son secteur scolaire d'origine.

Les charges financières



Les élèves du Pôle sont généralement internes au Lycée Raymond Naves et demi-pensionnaires dans l'établissement où ils sont scolarisés. Un simple régime de demi-pension peut être envisagé par les responsables après étude du cas avec la famille.

L'internat est un moyen pas une fin mais il est fortement recommandé. Le coût de l'internat est de l'ordre de 1200 euros par an et payable par trimestre au Lycée.

De plus, une participation financière incombe aux frais de fonctionnement (intervenants extérieurs, surveillance d'études, suppléments alimentaires) dont

le montant sera communiqué lors du recrutement vous sera demandée à la confirmation de votre inscription par la Ligue Midi-Pyrénées. Des aides sociales existent pour aider les familles aux revenus les plus modestes après étude du dossier par les services compétents.

Chaque famille se renseignera en fonction de son lieu d'habitation sur le coût des transports. Une carte d'abonnement scolaire SNCF permet d'obtenir une réduction conséquente.

LA STRUCTURE SPORTIVE

L'encadrement

Une équipe d'entraîneurs spécialisés dans la formation des jeunes et reconnus pour leurs compétences, est constituée autour de deux cadres techniques d'Etat, un technicien régional et un enseignant d'EPS : Vincent GRIVEAU et Frédéric PEREZ pour les garçons, Didier BOR et Sandrine BOULESTEIX pour les filles. Un staff médical (médecin et kiné) et un psychologue du sport complètent l'équipe pédagogique.

Le volume d'entraînement hebdomadaire

Les structures regroupent les meilleurs potentiels au niveau interrégional afin de constituer un groupe d'entraînement dont la qualité doit favoriser la progression individuelle de chacun. L'entraînement (du lundi au jeudi) peut-être quotidien, voire biquotidien et peut s'échelonner de



5 heures à 8 heures par semaine en fonction de l'âge, de la période de l'année et surtout des résultats scolaires et des besoins.

Il tend à développer les qualités nécessaires pour le futur niveau de pratique de chacun.

Des rencontres sont régulièrement organisées en semaine contre des équipes de clubs. Ces matchs sont considérés comme des temps de formation et d'évaluation indispensables à la progression individuelle.

Les compétitions

En entrant au pôle, l'élève-athlète reste licencié(e) dans son club avec lequel il joue le weekend. Le responsable de la structure est en relation avec le club pour contribuer à une bonne gestion de l'athlète lorsque cela est nécessaire.

Néanmoins, le jeune doit savoir que s'il passe le cap de la première année, il ou elle devra impérativement s'orienter vers une niveau de jeu en club en adéquation avec ses besoins et son projet afin de pouvoir prétendre intégrer les différentes sélections fédérales, qui sont un objectif logique.

Les échéances sportives

Tout au long de la saison, des rassemblements interpôles ainsi que des stages nationaux sont organisés afin d'identifier les progressions des meilleurs et de constituer les sélections nationales jeunes.

Le jeune peut participer au championnat de France interpôles, qui constitue un dernier moment d'évaluation pour la saison.



En fonction de leur niveau, les athlètes peuvent être inscrits sur les listes du sport de haut niveau en catégorie Jeunes (élection nationale France Jeunes) ou Espoirs, ou sont alors considérés « Non-Classés ».

Les équipements sportifs

Le pôle utilise les installations sportives du lycée Raymond Naves :

- 2 gymnases
- 1 salle de musculation
- 1 piste d'athlétisme

LA STRUCTURE SCOLAIRE

Deux établissements scolaires peuvent accueillir les jeunes du pôle : Le collège Croix Daurade et le lycée Raymond Naves. Il est possible, dans le cadre d'un profil de joueur ou joueuse exceptionnel, de conventionner avec d'autres établissements offrant la filière recherchée.

L'entrée au pôle dès la 3^e au collège Croix Daurade ne peut s'envisager que dans les contextes particuliers (profils exceptionnels, environnement sportif difficile, retard scolaire).

L'internat et la restauration



Pour les 2 établissements, l'internat, les repas du matin et du soir sont organisés au lycée R. Naves. Seul le repas du midi est pris dans les établissements respectifs, avec une facturation en conséquence. Les chambres sont composées de 4 lits, de bureaux individuels et de sanitaires.

L'organisation scolaire

Elle est bâtie sur la constitution d'une classe de Seconde de « sportifs », composées d'athlètes de pôles et de sections sportives, bénéficiant de tous les aménagements scolaires permettant de s'entraîner de manière optimale. Pour intégrer cette classe, il est impératif de choisir les 2 enseignements d'exploration suivants : SES et Littérature et Société.



Les élèves-athlètes de Premières et de Terminales, dans la majorité des filières générales, bénéficient également d'aménagements scolaires pour pouvoir s'entraîner.

Un suivi permanent des responsables de pôle, accentué par la prise en charge de Frédéric PEREZ en tant que professeur principal de la classe de Seconde « sportive », permet :

- de surveiller les comportements scolaires et extrascolaires de l'ensemble des jeunes.
- Une consultation permanente des équipes d'enseignants, des parents et de l'administration des établissements scolaires concernés.

Soutien scolaire et études surveillées

L'équipe pédagogique de la classe de Seconde est constituée en majorité sur la base du volontariat, avec donc une implication personnelle des enseignants en terme de soutien scolaire. Des études surveillées sont organisées par la structure Pôle, à l'aide d'étudiants ou de jeunes professeurs pouvant apporter leur aide dans les matières générales.

En cas de difficulté nécessitant des heures de soutien complémentaires, les responsables de pôle prennent contact avec la famille pour convenir d'une aide extérieure et des conditions de prises en charge financières.

Les filières scolaires proposées

Classe de seconde :	SES + Littérature et Société, réservée aux sportifs de haut niveau. <i>Autres (sans aménagements sportifs) : MPI, EPS, LV3, Arts, IGC.</i>
---------------------	---

Les bacs généraux :	ES, L, S
---------------------	----------

Les bacs technologiques :	STG Communication et Gestion des Ressources Humaines STG Mercatique STG Comptabilité et Finance d'Entreprise
---------------------------	--

Les bacs professionnels :	Comptabilité Secrétariat Services (Accueil – Assistance – Conseil)
---------------------------	--

Les BTS (post bac) :	BTS Banque Option Marché des Particuliers BTS Comptabilité et Gestion des Organisations
----------------------	--

LA STRUCTURE MEDICALE

Les élèves du pôle font l'objet d'un suivi médical hebdomadaire grâce au staff médical de la structure. Un médecin du sport est présent tous les mercredis au pôle pour examiner les jeunes. La surveillance est accentuée par le kinésithérapeute qui passe 2 à 3 fois par semaine. La proximité de son cabinet facilite la gestion de la convalescence en cas de blessure.

Les élèves du pôle sont soumis à des bilans médicaux obligatoires dans l'année.

De plus, un podologue, une diététicienne, un psychologue du sport sont en contact avec notre structure en cas de nécessité, et peuvent être consultés sur rendez-vous.

L'intégrité physique et morale étant une priorité de l'encadrement sportif et médical, l'accent est initialement porté sur le travail préventif.

LA PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le recrutement du pôle s'effectue en plusieurs étapes :

- | | |
|---|--|
| 1/ DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE | AVANT LE 09 AVRIL 2010 |
| 2/ 1ERE JOURNÉE DE RECRUTEMENT
(handball, tests physiques, visite médicale, entretien) | MERC 5 MAI : Filles
MERC 12 MAI : Garçons |

Si le nombre de candidats est trop important :

- | | |
|---|--|
| 3/ 2 ^e JOURNÉE DE RECRUTEMENT
(suite des évaluations) | MERC 19 MAI : Filles et Garçons |
|---|--|

Pour les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue à ce niveau :

- | |
|--|
| 4/ PRÉSENTATION PAR LE RESPONSABLE DU POLE DU DOSSIER SCOLAIRE DU CANDIDAT DEVANT LA COMMISSION D'ADMISSION – FIN MAI 2010. |
|--|

Pour les candidat(e)s dont le dossier aura été retenu par la commission scolaire :

- | |
|--|
| 5/ ENVOI MI-JUIN à la famille du règlement intérieur du pôle, ainsi que de divers documents, qui une fois retournés dûment signés, confirment l'adhésion de l'élève-athlète au pôle pour l'année scolaire 2010/2011. |
|--|

CONTACTS

LIGUE MIDI-PYRENEES DE HANDBALL

Didier BOR – Vincent GRIVEAU, responsables Pôle Espoir
19 chemin des Maraîchers – résidence Le Clos n°5 - 31400 TOULOUSE
05.61.25.32.81 – Fax. 05.62.17.22.84 - ligue.mp.hb@wanadoo.fr
<http://www.midipyrenees-handball.org>

LYCEE RAYMOND NAVES

139, route d'Albi – 31200 TOULOUSE
05.34.25.30.00